

Jovin Perplacé.  
La campagne anti-séculariste

La nouvelle Revue  
15 Sept. 1889

---

60043



FB  
326  
SEV

LA

## CAMPAGNE ANTI-ESCLAVAGISTE

---

La campagne entreprise par M<sup>sr</sup> Lavigerie ne dût-elle pas aboutir il en faudrait parler quand même, car le devoir des publicistes de cette fin de siècle est de récapituler, de noter toutes les conceptions qui l'ont honoré, toutes celles qui peuvent le glorifier encore. L'idée du cardinal français, née cent ans après l'œuvre des anti-esclavagistes anglais, est de celles qu'il importe de signaler à l'admiration. Elle eût figuré dans la nomenclature des libertés en retard comme une insulte aux libertés acquises; tandis que son accomplissement devient une clause testamentaire que respecteront les générations prochaines.

Nous allons dire d'abord les motifs qui ont déterminé l'écllosion de cette croisade. Après quoi, nous essaierons d'établir que, pour si grandiose que soit la conception, et peut-être à cause de sa grandeur même la réalisation se heurte à des difficultés d'une nature spéciale; qu'il est sans doute préférable de tourner scientifiquement ces difficultés que de les attaquer en face; et qu'enfin la plus noble des aventures, si elle dépend toujours beaucoup de celui qui la dirige, ne saurait se passer d'une estampille nationale. Des faits récents sont là pour le prouver.

Nous dirons ensuite, en manière de compensation, que ce qui ne peut être résolu par la volonté d'un seul pourrait l'être avec l'assentiment de tous. La centralisation moderne impose aux États qui l'exercent la charge de tout prévoir, de tout exécuter. Il faut se demander si, de toutes les responsabilités, celle de l'esclavage n'est pas la plus méconnue. Il semble que cette centralisation devrait impliquer une sorte d'adaptation morale. On a peine à comprendre comment la conquête pour le sol n'est pas rationnellement la conquête de ceux qui l'occupent. L'esprit moderne se surprend à s'accuser d'oubli et de contradiction : d'oubli pour le progrès moral qu'il a

réalisé et dont il est si fier; de contradiction avec ses théories d'affranchissement et de relèvement.

Il appartient pourtant aux peuples latins d'avoir pressenti avant tous autres la loi des assimilations. Quel ressort est donc venu à leur manquer, ou quelle lassitude s'est emparée d'eux qui les empêche de s'allier sur un terrain commun pour la poursuite d'un même but : l'émancipation et le relèvement de la race noire !

Pourquoi cette restriction dans l'économie sociale d'aujourd'hui, comme s'il était des causes que l'orthodoxie religieuse seule peut défendre ?

Pourquoi cette indifférence au seuil des nécessités de demain ? Car ce que nous hésitons à faire, nos fils seront forcés de l'exécuter.

N'anticipons pas cependant sur la vraisemblance des choses et attendons à l'œuvre les congressistes de Bruxelles. La question posée n'est pas résolue. Nous allons en dire les origines et pressentir sa solution conformément à l'impérieuse raison et aux intérêts de chacun.

C'est en mars et avril 1878 que, pour la première fois, dix membres de la Société apostolique créée par M<sup>gr</sup> Lavigerie partirent d'Alger pour aller fonder deux Missions dans l'Afrique équatoriale.

Les Pères blancs avaient deux itinéraires désignés : l'un de Zanzibar aux régions qui s'étendent entre les lacs Victoria et Albert Nyanza ; l'autre, du même point de départ aux bords du lac Tanganyika.

Le 9 juin 1878, les deux Missions s'éloignaient, avec une caravane de près de 500 porteurs et soldats d'escorte.

Pour la première fois, les missionnaires, abordant un champ d'apostolat complètement inconnu, allaient se trouver aux prises avec d'étranges et douloureuses nécessités que l'un d'eux résumait de la manière suivante dans le *Journal de voyage des Missionnaires*, au commencement de 1879 (1) :

Il est impossible de traverser l'Afrique et d'arriver jusqu'à son centre sans réunir autour de soi un très grand nombre d'indigènes. Les uns doivent servir de porteurs, parce que les bêtes de somme meurent rapidement dans l'intérieur et que d'ailleurs les routes manquent absolument pour qu'on puisse mener avec soi des chariots ou même des bêtes chargées. Pour maintenir les porteurs et pour protéger la caravane contre les attaques des bandes de voleurs ou de certaines tribus sauvages, il faut mener encore avec soi un grand nombre d'hommes armés. C'est ce qu'on appelle les *askaris*, par opposition aux *pagazis* qui sont les porteurs. *Askaris* est une corruption du mot arabe *aschkar*, qui signifie soldat. Tout ce monde finit par faire une petite armée ; et, quand le voyage doit être très long, comme le nôtre, et qu'il

(1) *Journal de voyage des Missionnaires d'Alger aux grands lacs de l'intérieur de l'Afrique.*

faut porter avec soi tout ce qui est nécessaire pour l'installation d'une mission définitive, cette armée prend des proportions encore plus grandes. A nos campements, nous ne sommes pas moins de 500 personnes réunies.

Voilà qui nous fixe tout de suite sur les difficultés imprévues auxquelles viennent se heurter nos Missionnaires d'Alger. Aussi, la préoccupation des Pères blancs est-elle de chercher et d'indiquer sans retard les moyens d'y remédier.

Nous ne pouvons mieux faire que de continuer la citation :

Qu'on se figure des missionnaires chargés de gouverner et de tenir dans l'ordre et le respect cette multitude barbare! On comprendra bientôt que ce n'est point là leur vocation. Il y faut des manières de commandement qui n'ont rien de commun, si l'on veut se faire obéir, avec la patience évangélique. Et, pour tout dire, il y a des cas où des exemples de sévérité sont nécessaires; sans cela, les barbares se diviseront, se révolteront, se tueront entre eux, ou prendront la fuite et laisseront en définitive les missionnaires dans le dernier embarras.

C'est ce que nous disons chaque jour, à la vue des difficultés qui se présentent. Ce n'est pas que la chose paraisse bien compliquée, parce que nos nègres sont, au fond, facilement gouvernables, et ils ont le respect inné de l'autorité. Ce qu'il nous faudrait avec nous et à côté de nous, ce sont quelques hommes déterminés, ayant l'habitude du commandement militaire. Ils auraient la conduite absolue du camp, et nous n'aurions point besoin de nous occuper de ces détails.

...Il nous est donc venu en pensée que l'on pourrait trouver, en France ou en Belgique, quelques anciens zouaves pontificaux, déterminés et chrétiens, qui auraient assez de dévouement et d'élévation de cœur et d'esprit pour se consacrer à une œuvre immense comme celle de la mission de l'Afrique équatoriale. Des libres penseurs ou des géographes le font bien, par simple amour de la science. Est-ce qu'on ne trouverait pas des chrétiens assez généreux pour le faire par amour de Dieu et de leurs frères? Il y aurait là un *modus vivendi* à trouver, comme disent les diplomates; mais nous sommes convaincus que M<sup>gr</sup> l'archevêque le trouverait, s'il était saisi de la question.

Ces officiers chrétiens se donneraient à la Mission, pour y remplir les fonctions de commandants d'expéditions ou de caravanes, et cela, soit pour un temps, soit pour toujours. On pourrait leur imposer une épreuve dans notre Maison mère de la Maison-Carrée, près d'Alger, pour voir s'ils s'habituaient au climat et surtout s'ils auraient les dispositions religieuses et morales qu'ils doivent avoir pour ne pas nuire à l'œuvre des Missionnaires.

Je ne sais pourquoi il me semble qu'il y a là une pensée pratique et de grand avenir. Dans ce monde africain, où la violence règne seule, mais où les moyens d'attaque et de défense sont encore à l'état primitif, il serait possible à quelques hommes déterminés de hâter singulièrement l'heure de la civilisation. Est-ce que ce rôle ne tentera pas quelqu'un des descendants de nos vieilles familles françaises?

Nous sommes maintenant suffisamment renseignés sur les origines des projets que nous expose aujourd'hui M<sup>sr</sup> Lavigerie, et pour lesquels il sollicite un concours international.

Mais, ce qui nous frappe dans les renseignements fournis par le Père blanc à qui nous avons emprunté les lignes ci-dessus, c'est l'esquisse saisissante qu'il nous trace lorsqu'il nous dit la nécessité dans laquelle se trouvent même les Missionnaires d'employer des porteurs et de les violenter plus ou moins pour s'assurer leurs services. Et c'est précisément le rôle qui répugne à leur caractère, cela se comprend. Dans un pays sans routes et livré à la barbarie, où l'homme est une bête de somme indispensable et appartient au plus fort, une transaction s'impose aux esprits généreux qui s'évertuent, d'ailleurs, à en choisir la forme. Il faut convenir que celle préconisée par les Pères blancs, si tant est que ce soit une transaction, a un caractère chevaleresque bien propre à lui gagner des sympathies. En tout cas, elle est au moins préférable à cet accommodement d'un autre genre qui consiste à se désintéresser de l'état misérable d'un pays, pour y pratiquer impassiblement, et conjointement avec un sacerdoce anodin, l'utile et fructueux commerce : la transaction des Pritchard !

Le moyen terme auquel veulent se résoudre les missionnaires d'Alger est-il cependant d'une application opportune et facile ? Évidemment non, et c'est ce qui explique bien le caractère essentiellement international que M<sup>sr</sup> Lavigerie prétend donner à sa croisade. Il connaît mieux que personne le terrain sur lequel auront à évoluer ses soldats, pour ne pas avoir examiné avant toute autre chose les difficultés locales de son entreprise et n'avoir pas compris que, dans l'espèce, il lui fallait absolument la tutelle au moins officieuse des puissances, de celles surtout que touchent de plus près les intérêts africains, c'est-à-dire la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne.

En effet, pour qui connaît le moins du monde les choses de l'Afrique Orientale, la synthèse de l'esclavage peut se traduire ainsi : Les Arabes ont envahi les régions noires au nom de l'Islam, et font des esclaves pour les vendre ou les garder avec l'autorisation du Coran. Tel qui veut entraver ce prosélytisme brutal se heurte donc à l'Arabe, c'est-à-dire à l'Islam. Et là est la première difficulté, plus grosse en ses conséquences qu'on ne semble l'imaginer.

Ce serait peut-être ici le lieu d'insister impartialement sur le rôle de l'Arabe en Afrique équatoriale et d'une manière générale sur celui des propagateurs de l'Islam, de quelque côté qu'ils aient envahi et envahissent encore le continent africain. C'est un aphorisme acquis à l'expérience que les peuples primitifs et grossiers ne sauraient brusquement subir la transformation du progrès. Les assimilations

sont en raison directe du degré intellectuel, comme celui-ci est en raison directe de la civilisation, comme cette dernière procède aussi des milieux naturels. N'avons-nous pas des exemples modernes de ce que nous avançons dans les Tagals des Philippines, dans les Canaques des Sandwich et dans les Japonais, qui sont le témoignage le plus concluant d'une civilisation née d'une autre civilisation?

S'il nous faut quand même trouver chez le nègre un exemple relatif, nous le trouvons et le voici. Il existe sur la côte occidentale d'Afrique un État nègre républicain que les peuples de race blanche regardent du haut de leurs dédains. Cet État est celui de Liberia. Il s'est formé au commencement de ce siècle, sur l'initiative américaine, avec des noirs venus des États-Unis du Nord, où on les trouvait encombrants. On peut dire des Libériens qu'ils se sont faits tout seuls ce qu'ils sont aujourd'hui; et nous ajouterons que, sans y être invités par les nations blanches, ils ont tout fait pour la suppression de l'esclavage dans leur juridiction. Les noirs immigrés de Liberia avaient une civilisation relative recueillie au contact des blancs, directement ou par leurs ascendants.

Mais les noirs de l'Afrique équatoriale, où auraient-ils pris, à qui auraient-ils emprunté une civilisation quelconque? Ce qui, au contraire, a frappé tous ceux qui les ont approchés, c'est leur absence de toute idée de progrès, c'est leur paresse invraisemblable, leurs mœurs brutales, leur abrutissement. Mais ce qui a frappé aussi tous ceux qui sont allés au milieu d'eux, c'est la notable différence qui existe entre le noir fétichiste et le noir musulman; et pour dire les choses dans leur sincérité pénible, entre le noir esclave et le noir qui ne l'est pas. Car l'apôtre du progrès dans les régions de l'Afrique équatoriale a été, jusqu'à ce jour, l'Arabe. Qu'il y soit venu dans un sentiment de lucre ou dans un sentiment de foi farouche, peu importe. Il est venu, il a arraché brutalement le noir à son sommeil, il l'a fait esclave! Mais il lui a appris le travail et, en lui faisant toucher du doigt les fruits appréciables de ce travail, il a élevé l'âme du noir, a ouvert des horizons à son esprit, et l'a préparé sans aucun doute à des cultures plus humaines et plus profondes.

Ainsi donc, l'Arabe, par la raison qu'il a fait et fait main basse sur le nègre au nom de l'Islam, constitue le plus grand obstacle que M<sup>rs</sup> Lavigerie doit rencontrer dans son œuvre.

Il est un obstacle parce qu'il représente une force religieuse et une force économique. On connaît l'esprit de combativité que lui donne la première. On aurait tort de s'illusionner sur l'inanité de la seconde. Il se passe en ce moment en petit, sur la côte orientale d'Afrique et dans ce qu'on a appelé les possessions zanzibariennes, exactement ce qui se passe plus haut, dans le Haut-Nil et l'ancien Soudan égyptien. Ici, comme à l'égard des Anglais, l'Islam fait les frais de la guerre,

par les mains des Arabes et celles des marchands d'esclaves. Et on peut tenir pour certain qu'ici comme là-haut la solution du rébus sera une occupation militaire définitive au bénéfice de qui... voudra la tenter.

C'est en songeant à un avenir compliqué d'Arabes, de nègres, d'Allemands et d'Anglais, que M<sup>re</sup> Lavigerie a conçu ses projets. Aussi a-t-il compris que les proportions de sa tâche allaient forcément dépasser la carte de ses Missions apostoliques, Derrière l'œuvre chrétienne s'engage indubitablement l'œuvre économique et politique. Là est la question, mais là aussi est le danger.

Nous avons essayé de dire au milieu de quelles difficultés inhérentes au pays, dans quelles conditions constitutionnelles particulièrement compromettantes, est née l'idée de la campagne anti-esclavagiste. Le fait seul d'en appeler à un Congrès international pour examiner ces difficultés est déjà un moyen de les tourner. Il peut en résulter, d'autre part, une approbation officielle qui, même n'étant pas autrement effective, serait un encouragement suffisant à engager l'action *aux risques et périls* de ceux qui persisteraient à l'entreprendre. Est-ce là ce dont veut se contenter M<sup>re</sup> Lavigerie? Nous ne le croyons pas. Son patriotisme lui fait voir mieux et plus loin. Reste donc à obtenir un assentiment international formel, justifié par un appui direct. Ceci devient tout à fait grave. Nous nous demandons si ce n'est point pour éviter d'y répondre que les congressistes de Lucerne se sont dérochés comme ils l'ont fait.

Il est impossible de méconnaître le dilemme. Il surgit, impitoyable, avec des responsabilités qu'on n'a pas encore osé exprimer; mais il suffirait de l'audacieuse et loyale volonté d'un congressiste quelconque résolu à étendre le débat, pour qu'elles fussent soulevées avec toutes les conséquences qu'elles comportent. Nous pouvons et nous devons dire quelques mots de ces responsabilités.

Une puissance musulmane, l'Égypte, devant tous les congrès du monde, a mis un jour ostensiblement ses forces au service de l'abolition de l'esclavage. Elle l'a fait spontanément et sans contrainte, au risque d'y perdre beaucoup pour n'y pas gagner grand-chose.

Lorsqu'en 1869 le khédivé Ismaïl-Pacha se prépara à continuer dans le Haut-Nil l'œuvre d'extension commencée par Mehemet-Ali, il prévint la guerre à l'esclavage et en fit l'objet d'instructions formelles. Un des articles du firman qu'il donna à sir Samuel Baker en lui conférant le titre de gouverneur général du Soudan est ainsi conçu :



Considérant que l'humanité réclame la suppression de ces chasseurs d'esclaves qui occupent le pays en grand nombre, une expédition est organisée afin de soumettre à notre autorité les contrées situées au sud de Gondokoro, de supprimer la traite des noirs, etc.

Quant à supposer que ces instructions n'ont eu que la valeur d'un texte et sont demeurées lettre morte, ce serait pécher par coupable ignorance ou par mauvaise foi.

On ne saurait nier les constants efforts de Baker et ceux de ses successeurs pour exécuter la tâche à eux prescrite par le khédive. Ici même, ces efforts ont été racontés par un témoin autorisé (1).

Quant à Samuel Baker qui fut, le premier, commis à cette tâche, voici ce qu'il en dit :

C'est ainsi que le khédive résolut, au risque de perdre sa popularité parmi ses propres sujets, de porter un coup direct au commerce des esclaves dans ce centre éloigné.

Pour assurer le succès de cette difficile entreprise, il fit choix d'un Anglais qu'il investit d'un pouvoir absolu tel que jamais mahométan n'en avait confié à un chrétien.

La campagne organisée contre l'esclavage, sur l'initiative du khédive, par Samuel Baker et ses successeurs, a duré dix ans.

Dès 1875, un explorateur des régions du Haut-Nil, qui fut aussi un collaborateur énergique des idées du khédive, le colonel Chaillé-Long, de l'état-major égyptien, écrivait les lignes suivantes sur la question :

Quant à moi, tout nouvellement revenu de ces régions, je déclare que le simple établissement de l'autorité du gouvernement sur le Bahr-el-Abiod au sud, jusqu'à l'équateur, et à l'ouest du Nil, dans le pays des Niam-Niam et dans le Darfour, a eu pour effet de porter un coup mortel à l'esclavage et à la traite des noirs.

Le même auteur ajoute, il est vrai, qu'à Zanzibar « la traite des esclaves prospère, devant la bouche même des canons du vaisseau de la marine anglaise envoyé avec mission spéciale de l'empêcher ».

Ainsi, d'incontestables efforts ont été faits pendant dix ans par l'Égypte pour combattre la traite des noirs dans les régions du Soudan oriental.

Comment se fait-il que ces efforts sont restés sans échos et sans suite?

(1) VOSSION, *Khartoum et le Soudan Égyptien* (Nouvelle Revue, mars 1883).

Nous ne pouvons refaire ici l'historique d'événements que tout le monde connaît : l'ingérence des Anglais sur le Nil, la perte du Soudan pour l'Égypte, la mort de Gordon et cette lutte problématique contre les derviches dont on ne saurait prévoir la fin, faute d'avouer nettement pourquoi on la poursuit.

L'Angleterre se substituant partout à l'autorité khédiviale endosse logiquement la moralité des faits. Or, le soulèvement madhiste a été commandité par les marchands d'esclaves. Il l'est encore.

Donc, pour les puissances civilisées, l'occupation de Souakim par l'Angleterre offrirait un excellent prétexte à solution.

Cette occupation ferme la porte au trafic des Noirs sur la mer Rouge, comme celle de Massaouah par les Italiens la fermerait également aux caravanes qui tenteraient de chercher un dérivatif de ce côté. Ainsi, l'Angleterre et l'Italie elle-même ont peut-être contracté malgré elles, de par la seule impulsion des choses, une obligation humanitaire qui, seule, pourrait, dans l'avenir, justifier leur prise de possession.

Ne peut-on rappeler aussi à chacune de ces puissances, pour les besoins rationnels de la cause, la déclaration de la Conférence de Berlin concernant la traite des esclaves?

Ce qui a été formulé pour le Congo peut et devrait s'entendre d'une manière générale; et il est étrange que la fameuse Société anti-esclavagiste de Londres, qui, trois ans avant la Conférence de Berlin, demandait l'établissement d'une commission anglo-française chargée de poursuivre l'abolition de la traite, n'ait pas saisi l'occasion exceptionnelle de cette conférence pour faire imposer son généreux *desideratum*.

Ce n'est, d'ailleurs, pas la seule chose dont nous ayons [été surpris. Est-ce que, depuis et au début des événements de Zanzibar, les objurgations de quelques membres du Reichstag allemand ont trouvé grâce devant M. de Bismarck?

Mais ne touchons pas aux subtilités qui sont malheureusement trop souvent la menue monnaie du libéralisme bruyant.

Il est prouvé par les tentatives du khédivé Ismaïl, et par les résultats obtenus par la France dans ses colonies du Soudan occidental, que le *trafic* des esclaves peut être entravé *manu militari*. La civilisation armée contre cette odieuse violence a fermé, quand elle l'a voulu et comme elle l'a voulu, la porte aux caravanes d'esclaves.

Ce qu'elle n'a pu faire, ce qu'elle ne fera pas de longtemps, c'est de supprimer l'esclavage et sa fonction. Qu'il serve de véhicule à des marchandises pour lesquelles les moyens de transports manquent encore totalement ou qu'il rentre dans le monde de l'Islam pour y devenir un élément de la famille même de son maître, il repré-

sente, au point de vue économique, une institution qui, pour ne pas être morale selon nos idées et nos mœurs, se justifie souvent, il faut avoir le courage de le dire, par un véritable témoignage rendu au progrès et à la civilisation. Cela, nous le prouvons par l'état même des populations musulmanes dans l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale.

Dans l'Afrique orientale, l'Arabe a été un progressiste et joue encore un rôle incontestablement civilisateur, en ce sens qu'il a introduit le travail par l'esclave dans des régions où régnaient la paresse et la dégradation qui en résulte.

Dans l'Afrique occidentale, le Poul, cet autre courtier de l'Islam, a exercé une action tout aussi bienfaisante en apportant, lui aussi, cette loi du travail qui fait des noirs qui la pratiquent, *quoique esclaves*, des êtres bien supérieurs à leurs congénères.

Ainsi donc, on peut se demander si la coalition légitime, généreuse et nécessaire contre le trafic de l'esclave, peut et doit aller jusqu'à la suppression même et immédiate de l'esclave. Oui, en principe ; car en supprimant une bonne fois le trafic, on arrive nécessairement à diminuer l'esclave. C'est ce qui a eu lieu pendant dix ans dans le Soudan égyptien et la vallée du Nil. C'est ce qui a lieu au Sénégal et dans le Soudan français. Ici, insensiblement, par le fait seul de la suppression des marchés dans la limite de nos postes, la population esclave s'est trouvée de plus en plus réduite. Encore s'alimente-t-elle de recrues dont il est impossible d'empêcher l'immigration sans toucher aux institutions mêmes et à l'esprit religieux des peuples que nous gouvernons.

Mais, à part ces restrictions, il reste prouvé qu'à l'est ou à l'ouest du continent noir, des dispositions méthodiques appuyées sur des forces militaires ont plus fait pour l'extinction des nègres que la propagande des missions religieuses.

On peut supposer que de semblables dispositions prises en commun par les puissances qui s'établissent en Afrique seraient encore le moyen le plus efficace de combattre la traite ; et on peut se demander pourquoi, après l'expérience du Haut-Nil, la Conférence de Berlin n'a pas spécifié des devoirs à ceux qui sont les mieux placés pour les remplir. Mieux vaut tard que jamais, d'ailleurs ; et il est temps encore de trancher une bonne fois cette question des responsabilités.

Telle est, ce nous semble, l'étendue de la question soulevée par M<sup>sr</sup> Lavigerie. Il nous paraît impossible qu'elle soit comprise autrement, sous peine de faire acte de contradiction, d'abandon ou d'hypocrisie.

Il sera peut-être beau d'écrire quelque jour qu'une grande puissance européenne, se déléguant elle-même, a occupé l'Égypte

pour sauvegarder une dette contractée par ce pays envers d'autres.

Mais n'y a-t-il pas une autre dette en souffrance quelque part : celle contractée par les blancs envers les noirs et qu'un affranchissement officiel n'a pas éteinte? Où est la réparation accordée pour le stigmate infligé à la race? Où s'est tenu le Congrès qui, après la sanction du principe d'émancipation, a élaboré des mesures d'indemnités pour les victimes?

Une occasion est offerte de faire œuvre bonne. Toutes les réserves ont été indiquées sur lesquelles on serait encore tenté d'équivoquer. Ce qui subsisterait de toutes les argumentations plus ou moins spécieuses, de toutes les digressions plus ou moins ingénieuses, qui voudraient les étendre — c'est cet outrage public à la morale humaine : le trafic de l'esclave!

L. SEVIN-DESPLACES.



